







> Pour sauver le dernier grand saumon sauvage d'Europe,
remplaçons le barrage de Poutès-Monistrol
par d'autres énergies renouvelables et la sobriété énergétique !



Pourquoi attendre ?



Un enlèvement au service du **développement durable** du haut bassin de la Loire et de l'Allier



L'énergie hydraulique : une énergie verte sous certaines conditions !

Les changements climatiques sont l'urgence d'aujourd'hui. Liés à une explosion de la consommation d'énergie, qui a été multipliée par 70 depuis 1860, ils nous obligent à émettre le moins de gaz à effet de serre possible, sous peine de bouleverser le climat. Cela implique d'abord d'économiser l'énergie, ensuite de développer les énergies renouvelables. L'énergie hydraulique est, avec l'éolien, la biomasse (bois), le solaire thermique et photovoltaï-

que, une de ces sources d'énergie renouvelable. Comme chaque source d'énergie, elle a des avantages : réponse rapide à la demande, peu de gaz à effets de serre. Mais elle a des **inconvenients très sérieux, liés à la fragmentation des écosystèmes aquatiques**. Or, on a trop tendance, en France, à présenter l'électricité hydraulique sous un jour idyllique, comme la moins dommageable des énergies renouvelables.

Ce n'est pas toujours le cas.



Les principaux buts des grands barrages¹.

L'ère des « grands barrages » a commencé au XIX^{ème} siècle. 45 000 d'entre eux ont été édifiés, sur les grands fleuves du monde, pour produire de l'électricité, contrôler les crues, développer la navigation, stocker de l'eau pour les villes et l'agriculture industrielle. Les 45 000 grands barrages retirent chaque année 3800 km³* d'eau des bassins fluviaux, lacs et aquifères. Ils contiennent autant d'eau que la Mer du Nord... 60% des cours d'eau de la planète ont leur fonctionnement perturbé par ces mégastructures !

Le savez-vous ? Grands barrages, grands dégâts !

Les grands barrages ont répondu à certaines promesses : énergie abondante et bon marché ; eau disponible pour les villes, les cultures industrielles (coton, maïs). Ils ont favorisé le modèle économique du XX^{ème} siècle, mais leurs impacts négatifs sur les milieux aquatiques, occultés trop longtemps, ne peuvent plus être ignorés. **Les grands barrages fragmentent les fleuves :** en bloquant les sédiments, ils génèrent un déficit en matériaux qui entraîne leur enfoncement et sont à l'origine du recul des estuaires et du littoral. Ils perturbent leur régime, modifient la dynamique fluviale, conduisent à une perte de la biodiversité,

(poissons migrateurs) : ils diminuent, voire suppriment leurs capacités d'épuration. Ils peuvent aggraver le risque naturel d'inondations, en créant un sentiment de sécurité illusoire. En rendant l'offre très abondante, ils conduisent quelque fois à un **gaspillage énergétique et de l'eau considérables**. Dans certains pays (Inde, Chine) ils sont à l'origine de déplacements de populations massifs.

Le barrage de Poutès-Monistrol est un grand barrage dont les inconvenients sont supérieurs aux avantages. Divers acteurs ont donc lancé une campagne pour son effacement.



Barrage de Bort les Orgues - Dordogne



Barrage de Génissiat - Rhône



Prélèvement pour l'irrigation du maïs dans le Sud-ouest



Eutrophisation de l'eau dans un barrage

« Il n'y a aucun profit à faire sur une planète morte »

David Brower
Sierra Club (USA)
Fondateur des "Amis de la Terre"

La réponse du WWF :

la Campagne «DamRight !»

Le WWF a lancé la campagne "DamRight" en 2003. Elle vise à sensibiliser sur **les effets négatifs des grands barrages**. Il faut aller vite : « Une étude sur 227 des plus grands fleuves du monde montre que **37 % d'entre eux sont sévèrement affectés par la fragmentation et des débits altérés, 23 % sont modérément affectés, et 40 % sont encore indemnes**. Les dernières grandes rivières encore non affectées dans le monde se trouvent dans les régions nord de la toundra, en Amérique du Nord et en Russie, dans les petits bassins côtiers d'Afrique et d'Asie, et d'Amérique latine ».

(Source : Revenga et al 2000, www.panda.org/dams).



«PLUS DE 60 % DES FLEUVES LES PLUS IMPORTANTS DU MONDE SONT AUJOURD'HUI FRAGMENTÉS, LES ZONES HUMIDES ONT ÉTÉ DRAINÉES ET DE NOMBREUSES PÊCHERIES ONT DISPARU.»

WWF DAM RIGHT / RIVERS AT RISK

L'INITIATIVE DU WWF SUR LES GRANDS BARRAGES 2003

¹ : Un grand barrage fait plus de 15 mètres de hauteur, stocke au moins 3 millions de m³ d'eau, et a une puissance installée de 12 MW.
* 1 Km³ = 1 milliard de m³

EDF : le premier producteur d'énergie hydraulique en Europe...

La France est la première puissance hydraulique d'Europe, avec 2400 MW¹ de puissance installée, sur un total européen de 9755 MW. La grande hydraulique représente 14 % de la production électrique française, avec 70 TWh² en moyenne produits chaque année. Il y a environ 2000 installations électriques officielles en France, plus quelques centaines, de petite taille, non comptabilisées. Environ 500 centrales appartiennent à EDF, dont 260 de petite taille (inférieure à 10 MW) et 240 « grands barrages ». 150 des plus grandes retenues d'EDF retiennent 7 milliards de m³, soit les 3/4 des réserves en eau de surface de France.

La France produit chaque année 450 TWh d'électricité. La production de Poutès, avec 52 GWh, représente quelques 10 000^{ème} de la production totale ! La part de l'ouvrage dans la production hydraulique nationale est donc dérisoire.



La microcentrale de Langeac (Haute-Loire) s'efforce de concilier écologie et production.

QUELLE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE ?

LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ DE LA FRANCE EN 1999 A ÉTÉ DE 396 TWh, ESSENTIELLEMENT CONSOMMÉS DANS LE RÉSIDENTIEL - TERTIAIRE, AVEC EN PARTICULIER, 40 TWh EN 2000 POUR LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE, SOIT L'ÉQUIVALENT DE LA MOITIÉ DE LA PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE. LES EXPORTATIONS REPRÉSENTENT 69 TWh, SOIT UNE DIZAINE DE TRANCHES NUCLÉAIRES. LA FRANCE PRODUIT ET CONSOMME DES QUANTITÉS PHÉNOMÉNALES D'ÉLECTRICITÉ. QUAND VA-T-ELLE PRENDRE LE VIRAGE DE LA "SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE" ?



La centrale nucléaire de Golfech (Garonne)

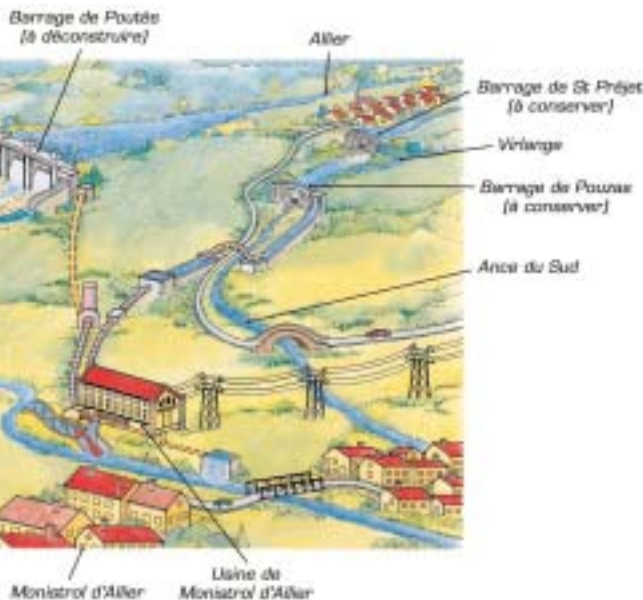
... et le premier producteur nucléaire !

La contribution du nucléaire, avec 59 réacteurs en service, à la production d'électricité est de 77 % en France, contre 22 % pour le reste de l'Union Européenne. Avec 63 000 MW, (une tranche de 1000 MW fournit environ 7 TWh par an), le parc nucléaire français est un des plus grands au monde.

Les centrales, en surcapacité puisque la France exporte l'équivalent de 10 tranches nucléaires vers le reste de l'Europe, n'ont conduit à aucun abandon de barrages hydroélectriques. Et les déchets nucléaires s'accumulent.

Le barrage de Poutès-Monistrol en chiffres

Le barrage de Poutès a été construit en 1941, en pleine guerre mondiale, à une époque où les préoccupations environnementales étaient inexistantes. Il mesure 17 mètres de hauteur, stocke 2,4 millions de m³ d'eau. Il complète les deux ouvrages de Saint Préjet d'Allier et de Pouzas, sur l'Ance du Sud, (1926). Les eaux de l'ensemble des ouvrages sont turbinées à Monistrol d'Allier. La puissance installée est de 17,4 MW pour la dérivation de l'Allier, et de 14,2 MW pour l'Ance du sud. Le barrage sur l'Allier, "Poutès-lac" produit 52 GWh, (53 % de la production du site, soit la consommation de 20 000 foyers environ en électricité spécifique : éclairage et électro-ménager hors chauffage, Eau Chaude Sanitaire (ECS) et climatisation). Ceux de l'Ance du sud, "Poutès fil de l'eau", produisent 41 GWh, soit 47 % de la production totale. L'ensemble de la centrale arrive en fin de concession en 2007, et les associations veulent seulement enlever "Poutès-lac".



Déconstruire "Poutès-lac" ? C'est largement possible !

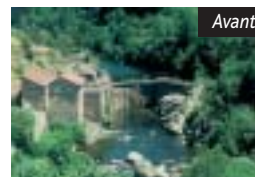
Il n'est naturellement pas question d'enlever tous les grands barrages. Cela n'a pas de sens : ils rendent trop de services à nos sociétés grandes consommatrices d'énergie et d'eau.

- Quand on doit les garder, il est cependant possible d'améliorer leur fonctionnement, au bénéfice de tous, comme cela se fait déjà dans d'autres pays. En Suisse, en Allemagne, plusieurs labels et certifications existent : «TüV», «OK-Power», «Grüner Strom», «Naturemade star», «NaturPur - Strom». En France, de telles démarches sont encore très rares.

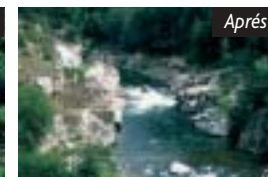
- Quand les inconvénients dépassent les avantages, il est

possible de les enlever et de les remplacer par des alternatives économiquement favorables, écologiquement meilleures, socialement utiles, mieux adaptées à la réalité d'aujourd'hui : du "développement durable" concret.

Pour Poutès, il est possible d'enlever le seul barrage sur l'Allier, qui a condamné pendant 50 années l'accès aux meilleures et dernières frayères (site de reproduction) de Saumons atlantiques (*Salmo salar*) du bassin de la Loire. Les deux ouvrages sur l'Ance du Sud ne posent pas de problème écologique majeur. Il est donc possible de maintenir une importante capacité industrielle du site, et une bonne partie de la taxe professionnelle pour les communes.



Barrage de St Etienne du Vigan



Barrage aux USA



Après

1 : MW : Mégawatt, 1 million de watts - 2 : TWh : 1TWh = 1000 GWh. 1 GWh = 1 million de kWh

> Quelles solutions de remplacement ?

1. Aller d'abord vers la **sobriété énergétique** : la promesse des « **négawatts** ».

« La solution la plus immédiate, la plus vaste et la plus rentable » pour réduire la consommation d'énergie et la dégradation de l'environnement est l'amélioration de l'efficacité énergétique ».

Le Conseil Mondial de l'énergie « Changement climatique et nucléaire »

Rapport de Mycle Schneider, directeur de WISE Paris pour le WWF 2000

L'association «**Négawatts**», composée de spécialistes de différents horizons, a élaboré un «**scénario énergétique**» pour la France, d'ici à 2050 basé sur la recherche de la **sobriété énergétique** : produire et consommer mieux avec moins d'énergie. Avec une réelle volonté de sobriété, les **gisements de «négawatts» représentent 70 % de la consommation à l'horizon 2050** ! A cette date, 59 % de l'énergie primaire totale pourrait être assurée par les Energies Renouvelables (ENR) : photovoltaïque, éolien, hydraulique, biomasse et géothermie. Le reste serait fourni par le gaz naturel. Avec une telle projection, les émissions de gaz à effet de serre seraient réduites à **2,1 tonnes d'équivalent CO2 par personne**, contre **6,5 tonnes de CO2/hab /an** à l'heure actuelle, soit une **réduction de plus de 60 %**.

LES PROMESSES DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE :

LA CAMPAGNE « CHANGEONS DE COURANT ! POWER SWITCH » !

LE WWF FAIT PARTIE D'UN RÉSEAU QUI PROMET L'ÉLECTRICITÉ VERTE ET LE STANDARD EUGENE (RÉSEAU EUROPÉEN POUR L'ÉLECTRICITÉ VERTE, EUROPEAN GREEN ELECTRICITY NETWORK). L'ÉNERGIE EST PRODUITE À PARTIR DE LA PETITE HYDRAULIQUE, DE L'ÉNERGIE SOLAIRE, DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE, DE LA GÉOTHERMIE, DE LA BIOMASSE, DE LA COGÉNÉRATION À BASE DE GAZ NATUREL. L'AVENIR !

2. Mettre en place d'autres sources d'énergie renouvelables.

Outre l'exploitation du gisement d'économies d'électricité, il est possible de développer d'autres énergies renouvelables sur le secteur, comme le montre l'étude « **d'ÉNERGIES demain** » réalisée pour les associations opposées au renouvellement de la concession de Poutès. Que ce soit dans l'**éolien**, (avec près de 200 MW en Haute-Loire, le plus fort potentiel d'**Auvergne**), le **bois énergie**, la **méthanisation**, le **photovoltaïque**, le **solaire thermique**, les solutions existent et peuvent permettre non seulement de remplacer "Poutès-lac", mais aussi de générer une **dynamique économique nouvelle, créatrice d'emplois**, autour des énergies renouvelables. **Qu'attendons-nous ?**

Le savez-vous ?

Une énergie éolienne très créatrice d'emplois !

Au niveau mondial, **au moins 100 000 personnes travaillent dans l'éolien, dont 70 000 en Europe**. Cette industrie a un **taux de croissance annuelle de 30 %** (ce taux est de 15 à 20 % pour l'énergie solaire). En Allemagne, l'éolien représente **10 % de la production électrique**. Il emploie **35 000 personnes**, contre 38 000 personnes dans le nucléaire, qui fournit 33 % de l'électricité. Dans ce pays, la production éolienne est passée de 0,1 à 9,2 TWh entre 1990 et 2002, soit une **multiplication par 90**. L'éolien danois emploie **16 000 personnes**, et génère plus de ressources que l'industrie de la pêche.

La France est très à la traîne, suite au manque de volonté de l'Etat et du pouvoir politique d'aujourd'hui pour le développer. D'ici 2010, il faudrait installer 12 000 éoliennes, et le rythme annuel est à peine de quelques dizaines par an !

1 : Etude disponible au WWF et à ENERGIES demain



L'INTERET DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

La Directive européenne du 5.12.2000 sur la production d'électricité d'origine renouvelables (ENR ou SER) oblige la France à une part de 21 % en 2010, à comparer à 13,5 % en 2000, (hydraulique essentiellement). **La France est très en retard**. Pour atteindre l'objectif, (avec une production totale d'environ 540 TWh), la production des énergies renouvelables devrait être de 114 TWh, soit 41 TWh de plus qu'aujourd'hui. Selon l'Ademe à l'horizon 2010, pour l'éolien, il faudra atteindre 31 TWh (12 000 MW, soit 22 éoliennes pour 100 000 hab) ; pour la petite hydraulique : 4 TWh (1000 MW de puissance installée, qui peut être prise sur l'équipement des débits réservés des barrages) ; pour la biomasse : 5 TWh ; pour le solaire et géothermie : 1 TWh.

Une seule éolienne de 1,5 MW fournit la consommation domestique en électricité spécifique (hors chauffage, eau chaude ou climatisation) nécessaire à 1500 foyers. Elle évite la production de 2000 tonnes de CO2 par an. Une étude de «l'Ökolinstitut» en Allemagne, montre que l'éolien émet moins de gaz à effet de serre (20 g/kWh) que le nucléaire (35g/kWh). La grande hydraulique émet elle 33 g/kWh.

« L'empreinte écologique » du solaire et de l'éolien est 28 et 175 fois plus faibles que celle des énergies fossiles.

«Les turbines éoliennes, beaucoup d'autres technologies, (...) l'énergie issue de la biomasse (...) s'approchent du seuil de rentabilité économique ».

GIEC (Groupe International d'Etudes sur le Climat)
Stratégies d'adaptation aux changements climatiques
Mars 2003.



Un enlèvement dans l'esprit de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau

La directive cadre sur l'eau (DCE) du 22 octobre 2000 a deux objectifs prioritaires: aller vers le «**bon état écologique**» des milieux aquatiques et «**éviter la poursuite de leur dégradation**». Elle exige **une forte participation du public aux choix et aux décisions**. Le débat national

sur Poutès-Monistrol entre donc dans la logique, **innovante pour la France**, un pays en retard en matière de protection de son patrimoine d'eaux courantes, avec seulement **1,5 % de rivières protégées** contre, par exemple, **30 % en Norvège** !

« LA DIRECTIVE CADRE DONNE LA PRIORITÉ À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, EN DEMANDANT DE VEILLER À LA NON DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DES EAUX ET D'ATTEINDRE D'ICI 2015 UN BON ÉTAT GÉNÉRAL TANT POUR LES EAUX SOUTERRAINES QUE POUR LES EAUX SUPERFICIELLES, Y COMPRIS LES EAUX CÔTIÈRES ».

LA DIRECTIVE CADRE : UNE DIRECTIVE POUR UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DANS LE DOMAINE DE L'EAU.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - AGENCES DE L'EAU, AVRIL 2003



Un enlèvement au service du «développement durable» du haut Allier et du bassin de la Loire.

Une étude* récente sur le tourisme pêche sur l'Allier, effectuée pour le compte de la **Fédération de Pêche de Haute Loire**, indique que 700 personnes sont prêtes, dès la réouverture de la pêche au Saumon, à dépenser 750 euros pour une semaine de pratique de leur passion, **soit un revenu de 500 000 euros annuels** ! En comparaison, Poutès-Lac génère, pour 26 communes, et **au prix de la dégradation**

de la rivière, 150 000 euros de taxe professionnelle. Une ferme éolienne en construction, (26 machines de 1,5 MW), sur le secteur de **Lavoûte-Chilhac** (non loin de Poutès), va générer une taxe professionnelle de **350 000 euros pour les communes locales** ! Enlever Poutès ne rime donc pas avec déclin économique. Il y a des **alternatives** locales, énergétiques, économiques, sociales et écologiques !

Qu'attend-on ?

* Etude des potentialités économiques de la pêche sur le Haut-Allier en Haute Loire

Un enlèvement propice aux poissons migrateurs, dans l'esprit du "Plan Loire Grandeur Nature".

Grâce au «**Plan Loire Grandeur Nature**» (1994), premier plan de «**gestion durable**» d'un fleuve en Europe, deux barrages, **Saint Etienne du Vigan** (Haut Allier) et **Maisons-Rouges** (Vienne-Creuse) ont été enlevés.

Le retour des poissons migrateurs est spectaculaire, avec par exemple

23 000 **lamproies** sur la Vienne et près de 15 000 **aloses** sur l'Allier et la Loire amont !

La libération des routes de migration, la restauration de frayères ont des résultats prometteurs, favorables aux activités de **pêche durable**, donc aux économies locales et régionales.



La passe à poissons du pont barrage de Vichy sur l'Allier, un barrage amovible, qu'il était indispensable de garder dans le cadre du **Plan Loire Grandeur Nature**. Un dispositif de franchissement efficace qui permet d'assurer un suivi scientifique des populations, et au public de voir remonter les saumons.

Pêche sportive

Banc de saumons



Pêche professionnelle

Jeunes saumons



LE GRAND SAUMON DE LOIRE : UN ANIMAL SAUVAGE UNIQUE EN EUROPE !

LE SAUMON ATLANTIQUE (*SALMO SALAR*) DU BASSIN DE LA LOIRE EST LE DERNIER SAUMON DE LONGUE MIGRATION EN EUROPE. IL NAÎT SUR LES PARTIES HAUTES DES RIVIÈRES DU BASSIN (HAUT ALLIER, SIOULE, GARTEMPE), PASSE DEUX ANNÉES EN EAU DOUCE, VA ENSUITE GROSSIR AU LARGE DU GROËNLAND OU DES ÎLES FÉROË, PUIS REVIENT SE REPRODUIRE DANS SA RIVIÈRE DE NAISSANCE. UN FABULEUX VOYAGE, DE PRÈS DE 12 000 KILOMÈTRES, AVEC 900 KILOMÈTRES EN EAU DOUCE QUAND IL REMONTE JUSQU'À SES FRAYÈRES DE LOZÈRE ! DE 100 000 POISSONS IL Y A DEUX CENTS ANS, IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES CENTAINES DE GÉNITEURS . LA SOUCHE POSSÈDE UN PATRIMOINE GÉNÉTIQUE INDISPENSABLE, PUISQUE C'EST SUR ELLE QUE REPOSENT LES PLUS SOLIDES ESPIRS DE RECONSTITUTION DE POPULATIONS SUR LES BASSINS DU RHIN, DE LA MEUSE, DE LA DORDOGNE. LES MEILLEURES ET DERNIÈRES FRAYÈRES SONT RENDUES DIFFICILES D'ACCÈS, NOYÉES OU PERTURBÉES PAR LE BARRAGE DE POUTÈS-MONISTROL.

UN OUVRAGE DÉPASSÉ !

Rien ne se fera sans vous, merci





Rien ne se fera
sans vous... **Merci !**

La campagne pour l'effacement du barrage EDF de Poutès-Lac coûte cher. L'étude sur les alternatives énergétiques, à elle seule, revient à 70 000 euros. Seule la première phase (15 000 euros) a été effectuée à ce jour.

Merci de nous aider à assumer les frais.

**Oui, je soutiens la campagne pour l'enlèvement
du barrage de Poutès-lac !**

M. Mme. Mlle.

Société Association

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Je donne :

15 euros 30 euros 50 euros

Don libre euros

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de
WWF France-campagne saumon

Le : _____ / _____ / _____

Signature

À retourner avec votre règlement à :

WWF France
BP 201
27102 Val-de-Reuil cedex

Un reçu fiscal vous sera envoyé pour tout don supérieur à 7€ en début d'année prochaine, 60% de vos dons sont déductibles de vos impôts, jusqu'à 20% de votre revenu imposable.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de la possibilité de rectifier ou de supprimer les informations vous concernant.

Sauf opposition écrite de votre part adressée au WWF, vos nom, prénom et adresse peuvent être communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement au WWF. Si vous faites opposition, nous nous engageons à conserver ces informations confidentielles.

Ensemble pour le Saumon sauvage !

« Le sauvage est un antidote indispensable à nos excès de civilisation »

Gandhi

« UN CERTAIN NOMBRE D'OPTIONS EN MATIÈRE D'ALIMENTATION EN EAU ET EN ÉNERGIE SONT MAINTENANT DISPONIBLES. ELLES SONT LOCALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT APPROPRIÉES, ÉCONOMIQUEMENT VIABLES, ET ACCEPTABLES PAR LE PUBLIC. CE SONT, NOTAMMENT, LE RECYCLAGE, LA COLLECTE DES EAUX DE PLUIES ET L'ÉNERGIE ÉOLIENNE ».

BARRAGES ET DÉVELOPPEMENT : UN NOUVEAU CADRE POUR LA PRISE DE DÉCISIONS
RAPPORT DE LA COMMISSION MONDIALE DES BARRAGES
TOUR D'HORIZON NOVEMBRE 2000

Des associations au service du débat public !

Parce que le débat autour de « Poutès-Monistrol » était **confidentiel**, limité aux 26 communes locales, les associations se sont regroupées dans la campagne pour l'enlèvement du barrage. L'Union Nationale des Pêcheurs, le WWF, l'APS (Association Protectrice du Saumon), SOS Loire Vivante, la LPO Auvergne, la FRANE, diverses fédérations et associations de pêche, les pêcheurs professionnels, Les Amis de la Terre, Agir pour l'Environnement, l'AIDSA, Anper TOS, ERN, la FRAPNA, le Club des Pêcheurs Sportifs Forez Velay, le CMSA, la FFPML, bien d'autres veulent **créer un vrai débat public**. Elles ont lancé une campagne pour l'effacement du barrage. Des documents (affiches, brochures, dépliants) ont été édités, avec l'aide de la fondation **Nature et découvertes** et de **Patagonia**. Une **pétition signée à ce jour par 50 000 personnes** est disponible dans les associations et les magasins Nature et Découvertes. **Nous avons beaucoup, beaucoup de barrages, nous n'avons presque plus de « rivières vivantes » !**

Merci de soutenir la campagne .

Des actions concrètes

Mai 2004 : Lancement de la campagne pour l'effacement du barrage de Poutès

Fin 2004 : lancement de la première phase d'étude qui montre que l'enlèvement de Poutès-Lac est possible (dossier de presse).

30 mars et 1^{er} avril 2005 : voyage de presse sur le site

Été 2005 : Seconde phase d'étude, sortie de la brochure "Poutès et l'énergie"

Hiver 2005 : Publication de la 2^{ème} phase de l'étude : les mesures concrètes de remplacement

2006 : Enquête d'utilité publique ? Voyage d'étude aux USA. Colloque "Energies renouvelables"

2007 : Décision de l'Etat d'abandonner Poutès-lac ? Colloque international sur le saumon

2010 : Enlèvement du barrage ?

Pour plus de renseignements :

WWF : 188 rue de la Roquette 75011 Paris - Tél : 01 55 25 84 84

WWF - Programme Rivières Vivantes - 26 rue Brossard 42000 St Etienne - Tél : 04 77 21 58 24

Pour l'étude : **ENERGIES demain** : 89 rue Ernest Savart 93100 Montreuil sous bois - Tél : 01 42 87 23 27

UNPF : 17 rue Bergère 75009 Paris - Tél : 01 48 24 96 00



Fédération de Pêche
DE LA LOIRE



FÉDÉRATION
DE PÊCHE 63



FÉDÉRATION
DE PÊCHE 07



patagonia

